



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

Le CCAS de Pontarlier

Recrute

Une Auxiliaire de Puériculture

Cadre d'Emplois de catégorie B – poste à temps complet

Le CCAS de Pontarlier accueille quotidiennement, en accueil régulier ou occasionnel, jusqu'à 140 enfants au sein de ses 5 structures (1 multi-accueil, 1 crèche collective, 2 micro-crèches et 1 crèche familiale). Pour assurer aux tout-petits une qualité d'accueil alliant bien-être et harmonie, l'auxiliaire de puériculture est responsable de la prise en charge quotidienne des enfants et de la mise en œuvre des activités.

Sous la responsabilité de la directrice de structure et suivant le projet d'établissement, l'auxiliaire de puériculture est amené(e) à effectuer les missions suivantes :

Missions :

- Accueillir l'enfant et sa famille, en mettant en place une communication basée sur la confiance et la bienveillance ;
- Assurer la prise en charge des besoins fondamentaux de l'enfant et veiller à son bien-être ;
- Participer à l'éveil des enfants, dans le respect du projet pédagogiques, en organisant des activités nécessaires au développement des enfants et à l'apprentissage de l'autonomie ;
- Participer à la vie de l'établissement ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activité, notamment lors des réunions d'équipe.

Compétences :

- Bonnes connaissances de l'enfant et de ses besoins physiques, moteurs et affectifs ;
- Applications des règles d'hygiène, de santé et de sécurité ;
- Qualités relationnelles avérées ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Capacités d'adaptation et d'anticipation.

Conditions :

- Diplôme : DE Auxiliaire de Puériculture ;
- Recrutement et rémunération sous condition statutaire (titulaire ou contractuel) + régime indemnitaire + prime annuelle ;
- Postes à temps complet avec 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Avantages de la collectivité : COS, participation à la mutuelle, ticket mobilité, possibilité de formations...
- Postes à pourvoir dès le 5 janvier 2026 ou à convenir ;
- Lieu d'exercice des fonctions : **Crèche collective P'tits Loups** à Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le 12 décembre 2025 à :

*Monsieur le Président du CCAS– Direction des Ressources Humaines
CCAS de Pontarlier*

56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex

Courriel : rhccas@ville-pontarlier.com